

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

## AVIS AU PUBLIC

### JURY D'ASSISES - CONSTITUTION DU JURY POUR L'ANNÉE 2026

En application des articles 254 et suivants du Code de Procédure Pénale, une liste de jury criminel doit être établie annuellement dans le ressort de chaque Cour d'Assises.

Pour 2026, conformément à l'arrêté préfectoral du 15 avril 2025, Monsieur le Maire informe les habitants que le tirage au sort des personnes susceptibles d'être désignées ensuite comme jurés, aura lieu :

en MAIRIE - Salle du Conseil  
le MARDI 13 MAI 2025  
à 17 H 45.

Monsieur le Maire invite les habitants à assister à ce tirage au sort. L'arrêté préfectoral du 15 avril 2025 concernant le nombre et répartition des jurés d'assises constituant la liste annuelle du département des Bouches-du-Rhône à compter du 1er JANVIER 2026 est disponible en Mairie

Fait à PORT-DE-BOUC, le 23 avril 2025

Le Maire

Laurent BERNARD

